

Cette communication présente les résultats d'une recherche portant sur les souffrances que vivent des femmes en situation de pauvreté extrême, c'est-à-dire celles qui reçoivent un revenu annuel se situant entre 6 958\$ et 12 000\$. Au Canada, les femmes sont plus à risque de devenir pauvres (Sharma, 2012). Ainsi, les femmes autochtones, handicapées, immigrantes, victimes de racisme, mères monoparentales, célibataires, âgées et « les travailleuses à faible salaire tout particulièrement grossissent les rangs des pauvres au Canada » (Khosla, 2005). Le Nouveau-Brunswick, province canadienne, n'échappe pas à cette tendance, la population la plus pauvre étant composée majoritairement de femmes, dont 47 % gagnent moins de 20 000 \$ par année (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2012). En 2016-2017, les femmes seules prestataires d'assistance sociale reçoivent annuellement 6 958 \$ (Front commun pour la justice sociale). Les femmes en situation de pauvreté vivent ainsi des inégalités sociales qui sont observables dans plusieurs dimensions de leur trajectoire de vie notamment selon leur situation familiale, leur parcours d'éducation, le contexte géographique et le contexte socio-politique (Savoie, Albert et Lanteigne, 2018). Cette pauvreté, souvent extrême et persistante, entraîne des difficultés, dont l'isolement, l'accès et la dépréciation des qualifications à l'emploi, et la maladie physique et mentale (McAll et al., 2012), situations qui engendrent un vécu de souffrance (Savoie Albert et Lanteigne, 2018).

Selon les écrits, la souffrance liée à la situation de pauvreté est fréquemment associée à des expériences de honte (Chase et Walker, 2012; Jo, 2012 et Savoie, Albert et Lanteigne, 2018). Cette honte exacerbe la marginalisation, participe à l'exclusion, conduit au retrait social, entraîne un vécu d'ostracisme, affecte la dignité, la confiance en soi et l'estime de soi, et mène à un sentiment d'échec parental quand ces personnes ne peuvent offrir aux leurs ce que les autres ont (Chase et Walker, 2012; Jo, 2012 et Savoie, Albert et Lanteigne, 2016). De plus, le fait d'être en situation de pauvreté, de se retrouver en marge de la société, avec tout le vécu de honte que ce contexte

provoque, mine l'espoir de changer sa situation (Novak, 1995). Pour Novak (1995), la lutte interminable pour la survie s'exprime par un manque d'espoir de s'en sortir. Qui plus est, au-delà de l'absence de moyens financiers, la pauvreté, c'est aussi une question d'insécurité et de manque de pouvoir. Ce dernier se traduit, entre autres, par des choix limités quant aux décisions qui concernent sa propre vie, voire son propre devenir, contribuant ainsi à éroder sa liberté (Chamberlen, 2017). Par ailleurs, Lister (2004) évoque en quoi l'absence de voix conduit à une incapacité à participer aux décisions socio-politiques, participation citoyenne nécessaire aux changements collectifs qui peuvent améliorer les conditions de vie. Or, la souffrance des femmes vivant en situation de pauvreté extrême s'exprime à travers un vécu de honte, de désespoir et de manque de pouvoir.

Cette recherche sur la pauvreté extrême des femmes s'inscrit dans une méthodologie qualitative. Pour bien saisir les différentes expériences des femmes, nous avons eu recours aux récits de vie permettant d'accéder à leur vécu, à leur histoire en formation et à leur réalité sociohistorique (Bertaux, 2010). Nous avons rencontré 7 femmes en situation de pauvreté en 2017 qui ont témoigné de leur expérience dans le cadre d'une entrevue d'une durée moyenne d'une heure et demie. Pour donner sens à leur vécu, trois niveaux d'analyse de données ont été utilisés. L'analyse diachronique a permis de structurer les histoires des participantes en tenant compte des événements vécus selon une perspective temporelle (Bertaux, 2010). L'analyse compréhensive a permis de saisir les phénomènes qui sont racontés afin d'en faire l'interprétation et de comprendre les processus sociaux en jeu (Kaufmann, 2006). Enfin, l'analyse thématique a servi à repérer, à regrouper et à examiner les thèmes pertinents à la recherche qui ressortent des récits recensés (Paillé et Mucchielli, 2012).

L'analyse révèle que l'expérience de honte date souvent du début de leur histoire respective. En ce sens, c'est à l'enfance que commence leur première expérience de honte liée à la pauvreté, où par exemple, à l'école, étant donné leur situation, plusieurs ont fait l'objet de raillerie ce qui marque leur trajectoire scolaire. Par ailleurs, à l'âge adulte, quand elles sont prestataires d'aide au revenu, l'expérience d'humiliation est encore présente, comme en témoigne Odette : « *Non, je n'ai jamais voulu y aller au bureau de l'assistance sociale. Ah! la honte. Déjà, aller au 5e pour l'assistance sociale, c'est tellement gênant... Ah! que ça fait honte, c'est humiliant* ».

L'expérience de pauvreté s'accompagne aussi d'une expérience de manque de pouvoir qui se traduit, entre autres, par des choix limités et par une absence de voix. Ginette exprime la manière dont ce manque de pouvoir se manifeste dans son quotidien : « *Mais la plus grosse affaire dans ma situation, c'est qu'il n'y a pas de choix. Je ne peux pas simplement appeler un ami et sortir pour prendre un café, tu sais. Quand je suis à la banque alimentaire, je ne peux pas dire, vous savez : « Je veux du fromage aujourd'hui ». Il n'y a pas de choix. J'ai si peu de choses que je peux contrôler. (Pleure) Je ne peux même pas tomber malade parce que je n'ai pas les moyens de me payer des vitamines! Vous savez, c'est tellement difficile, et ça vous épuise* » (Ginette). De plus, quand ces femmes transigent avec les agents de l'État, plusieurs se sentent sans voix.

Au-delà du vécu de honte et du manque de pouvoir, la pauvreté génère aussi le désespoir. Nombreuses sont les occasions où, dans leur discours, il est possible de repérer des manifestations de désespoir, ce dernier se traduisant souvent par des pensées suicidaires. Les propos d'Aurélia expriment ce désespoir : « *Comme moi, je suis rendue à un point, à 52 ans, où je me dis : Ok! Si je vis de même jusqu'à 90 ans, est-ce que c'est ceci qui m'attend jusqu'à la fin de mes jours* ». Ceux de Ghislaine témoignent de l'ampleur de sa détresse : « *Tu sais, j'avais*

*l'idée d'aller me suicider. J'étais assise sur mon sofa, pis là, je pensais à aller me suicider dans ma chambre... ».*

Les rencontres avec ces femmes ont ainsi mis en lumière la souffrance, dimension subjective de la pauvreté. Cette souffrance semble découler de systèmes qui promeuvent des idéologies dominantes valorisant, entre autres, le succès et la réussite matérielle (Jo, 2012), qui produisent de la honte (Chamberlen, 2017), qui minent le pouvoir des femmes (Novak, 1995) et qui offrent peu d'espoir (Reid et Tom, 2006). Ancrées dans une philosophie néolibérale qui hiérarchise les individus selon leur mérite individuel, nos sociétés tendent à valoriser les personnes en fonction de leurs capacités et de leur labeur. En ce sens, elle produit des rapports de compétition qui distinguent les gagnants des perdants à la lumière de leur performance dans le marché (Jo, 2012). De plus, le capitalisme ambiant favorise l'existence de systèmes dont les idéologies et les valeurs font l'apologie, entre autres, du succès et de la réussite matérielle (Jo, 2012; Luhmann, 2006 et O'Brien, 2018). Or, les discours associés à ces indicateurs de réussite, juxtaposés aux discours méprisants et disqualifiants à l'égard de la pauvreté, sont source de souffrance. Ces discours donnent aussi lieu à des marqueurs qui étiquettent les personnes en situation de pauvreté, les traitant, par exemple, de paresseuses, d'inadéquates et de non-méritantes (Savoie, Albert et Lanteigne, 2018). En ce sens, Novak (1995) indique: « Que ces stigmas restent ou non - et beaucoup de pauvres les rejetteraient à juste titre - n'est pas vraiment le problème. La stigmatisation liée à la pauvreté est profondément ancrée dans un passé et une culture occidentales où la lutte contre la pauvreté constitue non seulement une difficile lutte pour la survie, mais aussi un combat pour maintenir la confiance en soi et la dignité dans une société qui perçoit la pauvreté comme un échec personnel » (traduction libre, p. 63).

La souffrance, exprimée dans le discours des femmes, permet de comprendre la pauvreté au-delà d'une perspective individualisante conviant plutôt à lutter contre la pauvreté dans une visée de justice sociale. Au-delà du discours de reproche et de répression qui est souvent dirigé à l'endroit des femmes en situation de pauvreté, la souffrance dont elles témoignent oblige à dépasser une lecture blâmante (poor-blaming) et dégradante (poor-shaming) de leur pauvreté (Barton et Davis, 2018, p. 192). Or, l'expérience de ces femmes convie le travail social à s'interroger sur l'usage qu'il fait de son pouvoir professionnel de manière à intervenir en solidarité avec elles, afin de promouvoir la dignité humaine (Gupta, 2015), et de s'engager dans la défense des droits humains. Comme personne n'est à l'abri de la pauvreté et que nous appartenons toutes et tous à une commune humanité, cet engagement du travail social doit se réaliser par des interventions de soutien individuel et, parallèlement, par des actions collectives et politiques de manière à contribuer à enrayer la pauvreté et ainsi apaiser la souffrance que cette pauvreté génère.